

Commune concernée : Crest

En aucun cas une réponse renvoyant sur la Communauté de Communes ne peut être acceptable.

Politique cyclable

Faut-il développer l'usage du vélo en ville ?

☒ OUI ☐ NON

Commentaire : *et la municipalité a déjà beaucoup œuvré. Et beaucoup reste à faire.*

Le vélo vous semble-t-il une alternative à la voiture individuelle à Crest ?

☒ OUI ☐ NON

Commentaire : *et complémentaire*

Accepterez-vous de réduire la place de la voiture lorsque cela est nécessaire ?

☒ OUI ☐ NON

Commentaire : *et nous l'avons fait par ex. de la Grand' rue de l'aménagement*

Il peut s'agir notamment de réduire les vitesses autorisées et de supprimer des places de stationnement automobiles lorsque cela est nécessaire pour faciliter la circulation des piétons et vélos, ou pour créer des stationnements vélos.

Quel budget par an et par habitant consacrerez-vous aux aménagements cyclables dans le budget communal ?

De 0 à 2 euros ? De 2 à 5 euros ? De 5 à 10 ? De 10 à 15 euros ?

NB : Il s'agit du budget consacré aux aménagements spécifiques aux vélos (arceaux, bandes, sas, pistes, voie vertes, garages etc.). Les aménagements cyclables effectués dans le cadre d'autres travaux de voirie ne doivent pas entrer dans le calcul dans la mesure où ils n'induisent pas un surcoût.

Cette somme peut beaucoup varier selon le rythme de réalisation
Pour information, les villes exemplaires ont un budget supérieur à 10 euros par an par habitant (15 à 20€)

Nommerez-vous un « Monsieur vélo » ?

☒ OUI ☐ NON

Commentaire :

Ce « monsieur » ou « madame » vélo sera chargé de coordonner toutes les actions pour la promotion du vélo auprès de la population, en commençant par les aménagements cyclables.

Ferez-vous adhérer la ville de Crest au Club des Villes et Territoires Cyclables ?

☒ OUI ☐ NON

Commentaire :

Quelles opérations allez-vous mener pour encourager la population à utiliser le vélo plutôt que la voiture ?

Aménagements, pédagogie et médiations.

Il peut s'agir d'action ponctuelle comme une journée sans voiture ou des actions permanentes comme de rendre le vélo plus compétitif que la voiture en facilitant les trajets cyclables et en contraignant davantage les déplacements motorisés (limitation des vitesses autorisée, des possibilité de transit dans les quartier résidentiels, réduction de l'offre de stationnement en centre ville, etc.).

Concertation

L'association souhaite rencontrer régulièrement (au moins deux fois par ans) les services techniques en présence les élus référents pour discuter des aménagements. Allez vous organiser de telles rencontres ?

☒ OUI ☐ NON

Commentaire : nous avons toujours accueilli volontiers de telles opportunités.

Consulterez-vous l'association chaque fois que des travaux concernant les déplacements seront envisagés ?

☒ OUI ☐ NON

Commentaire :

Aménagements

Ferez-vous passer la commune en « Ville 30 » (le 30 km/h devient la règle, 50 l'exception) ?

☐ OUI ☐ NON

Commentaire :

Si « Non » à la question précédente, généraliserez-vous les zones 30 au centre ville et aux quartiers résidentiels ?

☐ OUI ☐ NON

Commentaire : les zones 30 méritent d'être étendues, en évitant les discontinuités

Généraliserez-vous les DSC dans toute la ville ?

☐ OUI ☐ NON

Commentaire : nous les souhaitons le + souvent possible

Rappel : Selon le code de la route les « Double Sens Cyclables (DSC) » sont la règle dans les zones 30, sauf exception dûment justifiée

Mettez-vous en place des « céder le passage cycliste aux feux » (« Tourne à droite ») sur les carrefours avec feux ?

☐ OUI ☐ NON

Commentaire : chaque fois que possible en sécurité

Instaurerez-vous de nouvelles « zones de rencontre » dans la ville

☒ OUI ☐ NON

Commentaire :

Les zones de rencontre sont des aires où la vitesse est limitée à 20 km/h et dans lesquelles les piétons ont la priorité pour traverser les voies. Elles sont très bien adaptées dans les lieux avec des commerces, où la fréquentation des piétons est importante.

Ex : quartier Moulins, périphérie champ de Mars, gare

Créez-vous, avant la fin 2015, le tronçon manquant au quartier des Plantas pour la continuité de la VVV « la vélodrome », point de blocage de tout le projet de la vallée ?

OUI NON

Commentaire : *il y a un blocage pour le projet*
En aucun cas une réponse renvoyant sur la Communauté de Communes ne peut être acceptable.

*le passage sur les bords ne suffit pas, mais il faut
sans doute chercher une autre solution.*

Créez-vous, dans le mandat, un aménagement du pont Mistral, pour améliorer et sécuriser le passage des piétons et vélos ?

OUI NON

Commentaire :

Vous engagez-vous à promouvoir, exiger la réalisation de vraie piste cyclable (en site propre) et non de bande multifonctionnelle lors des rénovations des voies principales de la ville et voies départementales la reliant à ses communes voisines ? (en premier lieu la liaison Crest-Divajeu par la 538, Crest-Divajeu par la rue Driss Chraïbi ...)

OUI NON

Commentaire : *Plutôt oui mais attention aux blocages
et aux contraintes du département (cf Crest-Avrieux) et aux
contraintes objectives qui peuvent exister*

Stationnement

Veillerez-vous à appliquer les règles d'urbanisme exigeant un minimum de pourcentage de la surface habitable pour le stationnement sécurisé des vélos dans les logements neufs ?

OUI NON

Vous engagez-vous, et par quels moyens, à œuvrer pour la réalisation de stationnement vélo sécurisé et accessible dans les logements collectifs existants ?

OUI NON

Commentaire :

Les stationnements vélos doivent être facilement accessibles, sans escalier, sécurisés, proche de l'entrée.

Il peut s'agir de local spécifique aménagé pour les vélos, avec point d'attache ; ou individuel ; à l'intérieur du bâtiment ou dans une annexe sécurisée.

Etes-vous prêt à augmenter le nombre de points d'attache de vélos (arceaux, anneaux ...) dans la ville ?

Etes-vous prêt à supprimer des places de stationnement automobile pour installer des arceaux vélos lorsqu'il n'y a pas de place ailleurs ?

OUI NON

Commentaire :

NB : En aucun cas des arceaux vélo installés sur les trottoirs ne doivent constituer une gêne pour les piétons qui empruntent ces trottoirs.

Installerez-vous des locaux à vélos sécurisés en centre ville ancien pour ses habitants ?

OUI NON

Commentaire : *pas la même de lieux adaptés*

Le manque de place pour stationner les vélos dans les logements constitue un des principaux freins à la pratique dans les quartiers anciens.

Installerez-vous des boxes à vélos sécurisés sur les aires de covoiturages ?

OUI NON

Commentaire :

Lutte contre le vol

Soutiendrez-vous des campagnes d'information pour la prévention du vol des vélos via l'affichage public et le bulletin municipal ?

OUI NON

Commentaire :

L'utilisation d'un antivol U implique l'abandon des parkings à vélo de style « coince roue », c'est une raison supplémentaire pour remplacer le « parc existant » par des arceaux. Les « U » sont reconnus comme étant les seuls à offrir une garantie importante contre le vol.

Vous engagez-vous à remplacer tous les parkings « coince-roue » existant par des arceaux ?

OUI NON

Commentaire : *les coince-roues sont utiles pour rien.*
Mais OK pour les remplacer à terme.

Impliquerez-vous la Police Municipale et la Gendarmerie dans la lutte contre le vol en utilisant le fichier Bicycode pour rechercher les propriétaires des vélos marqués parmi les vélos retrouvés par les forces de l'ordre ?

OUI NON

Commentaire :

Ecoles

Systématiserez-vous des aménagements cyclables aux abords des écoles ?

OUI NON

Commentaire :

Equipez-vous les écoles d'abris à vélo plus adaptés ?

OUI NON

Commentaire : *à remanier*

NB : Il s'agit notamment d'éviter les « pinces roues » à remplacer par des dispositifs permettant d'attacher le cadre des vélos, et de couvrir les parkings